

République Française

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ORCIERES
Département des Hautes-Alpes**

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2025

Convocation en date du : 17/09/2025
Nbre de membres en exercice : 15
Nbre de membres présents ou représentés : 14
Nbre de membres ayant pris part au vote : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le Vingt Quatre Septembre à Vingt Heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ORCIERES légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick RICOU, Maire d'Orcières.

Étaient présents : Mme GERVAIS Marie-Françoise, M. GIRAUD-MARCELLIN Gérard, M. GIRAUD-MOINE Lionel, M. GIRAUD-TELME Michel, M. HAUWILLER Julien, Mme PRIMAULT Florence, M. REY Gérard, Mme RICOU Claude, M. RICOU Patrick, M. RICOU Yannic, Mr. ROUIT Sébastien, M. SARRAZIN Bruno.

Absents représentés :

Mme Martine GIRAUD-MOINE (représentée par Mr Patrick RICOU)
Mme REBOUL Fanny (représenté par Mme Marie-François GERVAIS)

Absents excusés : Mr. BOUTON Jean-François,

Absents :

Secrétaire de séance : Mr Julien HAUWILLER

2025.086 Demande de subvention association « les Reptils »

Le Maire présente aux membres du conseil la demande de subvention de l'association les Reptils, qui, cette année, a eu la charge de l'organisation d'une manche de coupe d'Europe de snowboardcross du 28 au 30 mars.

Cette compétition s'est très bien déroulée.

Le bilan financier fait apparaitre un autofinancement important de la part de l'association.

M. le maire propose que la commune apporte une aide permettant à l'association de ne pas compromettre ses finances.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES**

- **Décide** d'accorder une aide de 5 000 €
- **Dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2025.

Le Maire,
Patrick RICOU

